

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 9 novembre 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
18 octobre 2022

Date d'affichage
18 octobre 2022

Objet de la Délibération

Tarifs activités extra-scolaires 2022/2023

N°42.2022

L'an deux mil vingt-deux, et le neuf novembre à 17h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Michel GONNET, Elodie LEFEBVRE, Philippe SIONNET, Stéphane FERIER

Secrétaire de séance : Philippe SIONNET

*

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil syndical les activités proposées aux enfants dans le cadre extra-scolaire et propose de les reconduire pour l'année scolaire 2022/2023.

Il propose les tarifs suivants :

- TIR A L'ARC : 17,00€ / jour sur 2 jours
- CIRQUE : 45,00€ le stage de 5 demi-journées.

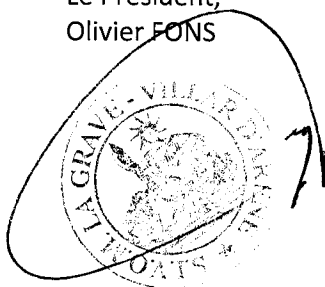
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

- dit que les activités sont reconduites pour l'année scolaire 2022/2023
- dit que les tarifs ci-dessus seront appliqués.

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Olivier FONS



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20221109-42_2022-DE
Reçu le 16/11/2022